GROUPE SACPA

PROCEDURE D'APPEL ET DE DECLENCHEMENT D'INTERVENTION

RESERVEE AUX COLLECTIVITES LOCALES CLIENTES ET AUX DONNEURS D'ORDRE

CENTRE ANIMALIER DE RATTACHEMENT:

Floirac - 13 rue Aristide Bergès - 33270 FLOIRAC - Tel: 06 07 26 26 54 - Mail:

floirac@sacpa.fr Responsable du Centre: Laurent FONFREDE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
Lun-Ven: 9h-12h / 13h-17h

COMMENT FONCTIONNENT NOS SERVICES ?

1

Divagation des animaux sur la voie publique

- Errants, dangereux ou blessés
- Ramassage des animaux morts (n'excédant pas 40Kg.)

2

Les services habilités par la mairie contactent nos services directement

3

L'appel est enregistré par nos équipes qui déclenchent l'intervention.

Cette procédure est **exclusivement réservée** aux collectivités locales conventionnées et aux services donneurs d'ordres habilités par les communes (exemple : Police, Gendarmerie, pompiers, élus, DDPP)

NOUS CONTACTER POUR UNE INTERVENTION

Un seul numéro à composer : 06 07 26 26 54

(Numéro d'astreinte confidentiel)

Un technicien prend en compte votre appel.
Nous vous remercions de lui donner toutes les informations nécessaires à l'intervention :
Nom, fonction, numéro de téléphone, adresse du lieu de l'intervention,
si possible type et nombre d'animaux à prendre en charge.

Si le technicien est déjà en ligne, **merci de laisser vos coordonnées téléphoniques ainsi que votre nom dans votre message.**

Merci de diffuser cette note aux services habilités à nous solliciter.